

Séminaire doctoral EDA

Programme du mardi 11 décembre (17h – 19h)

Dans ce qui suit, vous trouverez les résumés de Marianne Doury (professeure des universités) et de Marie-Paule Crochet-Thery (docteure en sciences politiques) qui interviendront lors de la prochaine séance de ce séminaire.

Marianne Doury (Pr., Laboratoire EDA, Sciences du langage) : « Interpréter une argumentation : la procédure interprétative éclairée par les difficultés des étudiants »

marianne.doury@parisdescartes.fr

Il suffit d'avoir enseigné l'argumentation (et, plus spécifiquement, l'analyse de textes et discours argumentatifs) pour en être venu au constat suivant : on peut comprendre tous les mots d'un discours, et même toutes les phrases résultant de la combinaison syntagmatique de ces mots, sans pour autant comprendre ces textes ou discours au sens plein, c'est-à-dire les identifier comme argumentatifs (comme orientés vers une conclusion qu'ils visent à renforcer), être capable d'explicitier cette conclusion, et de reconnaître la logique qui soutient l'argumentation (en quoi les énoncés-arguments soutiennent l'énoncé-conclusion) (Brassart 1996).

On travaillera à partir de copies d'étudiants (24 étudiants, niveau M1, cursus de FLE), à qui il était demandé de produire une analyse argumentative d'un discours de Robespierre contre la peine de mort. On identifiera les différents points d'achoppement de l'analyse produite par les étudiants, en particulier :

- au niveau lexical, les étudiants peuvent ne pas identifier l'orientation argumentative attachée à certains termes – qu'il s'agisse de la dimension axiologique qui les caractérise, ou des « programmes argumentatifs » qu'ils encapsulent parfois (e.g., « enfant à naître » *versus* « fœtus » pour désigner l'objet d'un avortement) ;
- au niveau énonciatif, ils peuvent peiner à distinguer, identifier et distribuer les points de vue mis en voix dans l'argumentation, et à repérer qui prend en charge le discours et le contre-discours ;
- au niveau fonctionnel et structurel, ils identifient mal les composantes fonctionnelles de l'argumentation (qu'est-ce qui est argument ? qu'est-ce qui est conclusion ? comment s'articulent les différents « modules » argumentatifs présents dans un même texte ?)
- enfin, l'identification de la nature du lien entre la prémisse et la conclusion (autrement dit, le type d'argument) peut également poser problème.

Cela nous amènera à nous interroger sur notre propre pratique d'analyste de l'argumentation, et à expliciter la façon dont s'effectue le basculement, de la description des données, à leur interprétation, par une lecture qui vise à restituer pleinement la cohérence du projet argumentatif du locuteur/scripteur ; la nécessité d'une interprétation suppose que ce projet n'est pas immédiatement accessible au lecteur (Plantin 2016, article « interprétation, exégèse, herméneutique »).

On reprendra ici la définition de l'argumentation comme mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation (Doury 2003). Elle invite à considérer que le discours argumentatif est caractérisable par une double visée (Jacquin & Micheli 2012, Micheli 2012) de positionnement (il s'agit d'affirmer une thèse, ou conclusion) et de justification (le locuteur adosse cette thèse à des « raisons », dans le cadre d'une séquence argumentative). Les justifications, raisons ou arguments constituent autant d'états qui assurent la capacité de la conclusion à « tenir » face à un contre-discours.

Bibliographie :

Auricchio Agnès, Masseron Caroline, Perrin-Schirmer Claude, 1992, « La polyphonie des discours argumentatifs : propositions didactiques », *Pratiques* 73, p. 7-50.

Authier-Revuz Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

Boissinot Alain, 1992, *Les textes argumentatifs*, Toulouse, Bertrand-Lacoste / CRDP de Toulouse (coll. Didactiques).

Charaudeau Patrick, 2017, « D'un différend sur les observables à une différence de traitement des observables », *Le discours et la langue 9-2* (Hugues Constantin de Chanay & Steeve Ferron, eds), p.191-200.

Charolles Michel, 1980, « Les formes directes et indirectes de l'argumentation », *Pratiques* 28, p.7-43

Claudel Chantal, Doury Marianne, 2018, : « Argumentationsdidaktik im Französischen als Fremdsprache », in M. Abdel-Hafiez (ed.), *Argumentieren im Sprachunterricht. Beiträge zur Fremdsprachenvermittlung*, Sonderheft 26, p.103-130.

Doury Marianne, 2003, « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires : le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et société* 105, p. 9-37.

Doury Marianne, 2016, *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.

Doury Marianne, 2017, « Que faire des “suites” de l'argumentation ? Le cas de l'intervention de Nicolas Sarkozy sur les “paquets neutres” », *Le Discours et la langue 9-2* (« Les observables en analyse de discours »), numéro d'hommage à Catherine Kerbrat-Orecchioni (Hugues Constantin de Chanay, Steeve Ferron, eds.), p.75-90.

Doury Marianne, à paraître, « Le marquage langagier des types d'arguments. Le cas de l'argumentation par l'absurde », dans J. Jacquin, T. Herman et S. Oswald (eds), *Les mots de l'argumentation*, Berne, Peter Lang.

Ducrot Oswald, 1980, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

Garssen Bart, 2002, “Understanding argument schemes”, in F. H. van Eemeren (ed.), *Advances in Pragm-Dialectics*, Amsterdam, Sic Sat / Newport News, Virginia, Vale Press, p. 93-104.

Godden David M. et Walton Douglas, 2007, “Advances in the theory of argumentation schemes and critical questions”, *Informal Logic* 27(3), p. 267–292.

Govier Trudy, 1987, *Problems in Argument Analysis and Evaluation*, Dordrecht / Providence, Foris Publications.

Grossmann Francis, 1999, « Littérature, compréhension et interprétation des textes », *Repères* 19, p.139-166.

Lahire Bernard, 1996, « Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales », *Enquête* [En ligne], 3 | 1996, mis en ligne le 11 juillet 2013, consulté le 21 septembre 2017. URL : <http://enquete.revues.org/373>

Lumer Christoph, 2003, « Interpreting Arguments », in F. H. van Eemeren, J. A. Blair, C. A. Willard et A. F. Snoeck Henkemans (eds.), *Proceedings of the Fifth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam, SIC SAT, p. 715-719.

Macagno Fabrizio, Capone Alessandro, 2016, « Interpretative Disputes, Explicatures, and Argumentative Reasoning », *Argumentation* 30, p. 399-422.

Moeschler Jacques, 1982, *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang.

Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie, 1988, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

Plantin Christian, 2016, *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études argumentatives*, Lyon, ENS Editions.

Plantin Christian, 2010, « Les instruments de structuration des séquences argumentatives », *Verbum* XXXII-1, p.31-51.

Plantin Christian, 1994, « Notes sur une composition », *Pratiques* 84 (« Argumentation et langue »), p.77-92.

Rabatel Alain, 1997, *Une histoire du point de vue*. Paris, Metz, Klincksieck/CELTED, Université de Metz.

van Eemeren Frans H., Grootendorst Rob, 1992, *Argumentation, communication, and fallacies : a pragma-dialectical perspective*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum.

Walton Douglas, 2012, "Using Argumentation Schemes for Argument Extraction: A Bottom-Up Method", *International Journal of Cognitive Informatics and Natural Intelligence*, 6(3), p.33-61.

Marie-Paule Crochet-Thery (docteure en Sciences politiques) : « Retour sur expérience : quelques réflexions à propos de la création de la formation à distance des directeurs d'école en Guinée 1998 – 2003 »

mpthery75@yahoo.fr

Après une évocation rapide du contexte de la demande, des particularités de la commande et de ses contraintes, trois points feront l'objet d'un développement argumenté :

- La nécessité d'un travail en équipe,
- Le souci de modélisation en vue d'une possible reproduction,
- L'exigence de mise en place d'une évaluation interne et externe.